



La démarche de prévention appliquée à une activité de travail

1. Les consignes de sécurité au poste de travail

Pour assurer sa sécurité et préserver sa santé, et celles aussi de ceux qui nous entourent, chacun doit appliquer les **consignes de sécurité** données en milieu professionnel. Celles-ci sont spécifiques à chaque métier (port de tenue professionnelle, fiche de sécurité, fiche de poste...).

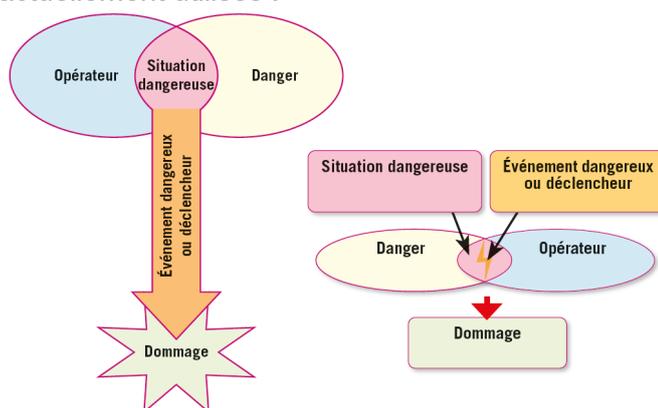
2. L'analyse des composantes d'une activité de travail

Pour observer et analyser une activité de travail, différents outils existent, il s'agit de :

- **ITAMaMi** (Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu) ;
- **5M** (Main-d'œuvre, Milieu, Méthodes, Matériel, Matière) ;
- **QQOQCP** (Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?).

3. De l'identification du danger à l'apparition du dommage

- La démarche de maîtrise des risques comprend pour une activité de travail l'identification :
 - du **danger** : cause capable de provoquer une lésion et/ou une atteinte à la santé ;
 - de la **situation dangereuse** : situation dans laquelle une personne est exposée à un ou plusieurs dangers ;
 - de l'**événement dangereux ou déclencheur** : événement susceptible de causer un dommage pour la santé ;
 - du **dommage** : lésion et/ou atteinte à la santé.
- Le **schéma du processus d'apparition d'un dommage** est un outil qui permet de comprendre la raison pour laquelle une situation peut devenir dangereuse et d'identifier des mesures de prévention adaptées pour éviter les dommages (accidents du travail et/ou maladies professionnelles).
- **Deux schémas** sont actuellement utilisés :



4. Les mesures de prévention

- Lorsque les risques ont été identifiés, il faut prendre des **mesures de prévention** efficaces :
 - prévention visant à **supprimer ou réduire le danger** (ex. : remplacer une machine bruyante par une machine moins bruyante) ;
 - **protection collective** (ex. : mise en place de sols antidérapants) ;
 - **protection individuelle** (ex. : port de chaussures de sécurité) ;
 - **formation et/ou information** (ex. : signaler par un panneau un sol glissant).